

COMPTE RENDU de la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 21 Février 2019 à 20 heures 30

Membres présents : Bouchet Michaël, Boudet Jean-Bernard, Calmon Bernard, Cassabois Marie-Pierre, Fau Gilles, Salvan Elisabeth, Vours Marie-Agnès, Vours Marie-Ange, Vergne Jérôme
Mme MEY-FAU Caroline, Conseillère Départementale

Procurations : Cassabois Marie Pierre pouvoir à Salvan Elisabeth
Vergne Jérôme pouvoir à Fau Gilles

Absents excusés : Lamic Pascal

Date de convocation : 14 Février 2019

Secrétaire de séance : Bouchet Michaël

Le jeudi 21 février à 20 heures 30, le conseil municipal de MIERS s'est réuni à la salle de la mairie de Miers sous la présidence de Monsieur CALMON Bernard, maire.

1 - Approbation PV réunion du 17 janvier

Chaque membre étant en possession d'un exemplaire du compte rendu, l'Adjointe au maire en rappelle les principaux points. Aucune observation. Approuvé à l'unanimité.

2 – Compte administratifs et de gestion 2018

Budget communal :

- Présentation des résultats du compte administratif commune qui se résument ainsi :

<u>section fonctionnement</u>	
montant dépenses	303 697.44 €
montant recettes	367 451.77 €
résultat de l'exercice	63 754.33 €
reprise excédent antérieur	86 496.07 €
résultat cumulé	150 250.40 €
<u>Section investissement</u>	
montant dépenses	30 298,12 €
montant recettes	23 029.60 €
résultat de l'exercice	7 268,52 €
reprise déficit antérieur	-11 060.72 €
résultat cumulé	- 3 792.20 €

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire se retire au moment du vote.

Monsieur BOUDET Jean-Bernard désigné président de séance demande aux membres du conseil municipal de procéder au vote. Le compte administratif dressé par Mr le Maire est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Budget assainissement :

- Il est ensuite procédé à la présentation du compte administratif du budget assainissement qui se résume ainsi :

section exploitation	
montant dépenses	32 478.26 €
montant recettes	60 091.93 €
résultat de l'exercice	27 553.67 €
reprise excédent antérieur	9 188.91 €
résultat cumulé	36 742,58 €
Section investissement	
montant dépenses	19 813.39 €
montant recettes	19 378.19 €
résultat de l'exercice	-435.20 €
reprise déficit antérieur	-4 202.19 €
résultat cumulé	-4 637.39 €

Monsieur le Maire se retire au moment du vote du compte administratif assainissement.

Monsieur BOUDET Jean-Bernard désigné président de séance demande aux membres du conseil municipal de procéder au vote. Le compte administratif assainissement dressé par Mr le Maire est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Les comptes de gestion dressés par Monsieur POIRIER, receveur municipal dont les montants sont identiques aux comptes administratifs des budgets rappelés ci-dessous n'appelant ni observation ni réserve sont également approuvés à l'unanimité.

4 – Demande de subvention séjour scolaire

Monsieur le maire donne lecture de la demande des directrices d'école de Rocamadour et de Miers concernant un séjour scolaire de leurs écoles en classes transplantées au Lioran du 15 au 18 avril 2019.

L'APE du SIVU scolaire et les coopératives scolaires participent également à ce financement.

Le souhait des directrices serait que la participation des parents n'excède pas 70 € par enfant.

Sur les 77 enfants participant au voyage, 13 sont domiciliés sur Miers.

A la demande du maire de voter une participation de 50 € par enfant, soit pour un montant total de 650 €, les conseillers acceptent à l'unanimité.

En outre, Monsieur CAVE Andrew qui effectue la garderie et la surveillance cantine sur la commune a l'autorisation de les accompagner durant leur séjour.

5 – Point sur réunions passées et futures

* Monsieur HESSEL Jean-François du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy est venu présenter le plan de signalisation d'intérêt local prévu sur la Commune en concertation avec les demandeurs.

Ce plan est approuvé par eux-mêmes et par le Service Territorial Routier de St Céré. Le Conseil municipal approuve également ce plan et demande à Monsieur HESSEL de lui communiquer la liste des panneaux et mats avant de procéder à l'appel d'offres.

* L'électricien Monsieur ROQUES a envoyé les devis pour le coffret école à changer, pour les câbles d'alimentation du terrain de pétanque ainsi que pour un coffret de comptage camping.

Ces devis étant acceptés à l'unanimité, la commande peut être passée.

* L'acte de vente des parcelles AP 422 et une partie des parcelles AP 419 et 422 pour un total de 94 m2 au profit de Monsieur LAMIC a été passé devant notaire le 15 Février.

3 réunions sont programmées :

- l'analyse du classement de la voirie réalisé par le GEA Lachaud le mercredi 27 février.

- la venue de Monsieur Sommer du CAUE pour faire un diagnostic du bâtiment de la boulangerie le lundi 11 mars à 14 h30.

- la réunion de la CCID pour la réunion de bases locatives en présence de Mr Labrot des services fiscaux du Lot le mercredi 20 mars à 14 h 00 -En attente de confirmation

6 - Culture et Patrimoine

- **Barrières**
 - Intervention de l'association Déclam (18 au 28 avril). Chantier européen : Italiens, Croates et Français. Groupe de 27 personnes (encadrants compris).
 - Pose d'un compteur (eau et électricité) début avril.
 - Un chapiteau (40 m²) a été réservé auprès de Cauvaldor Gramat.
 - Une réunion de travail post Adefpat (21 février) a permis d'avancer dans l'élaboration des statuts de l'association à venir.
 - Le cabinet de géomètres GEA a adressé le plan de la partie communale du hameau. Ce travail est financé par le PNRCQ. Jérémy Choukroun, vice-président, et Gilles Fau rencontreront le géomètre responsable afin de prendre connaissance de toutes les potentialités du document.

- **Art'Zimut**
 - La dernière réunion (20 février) a été l'occasion de dresser un bilan des personnes à contacter pour la prise de photographies et la réalisation d'entretiens filmés. Les dates retenues sont : 16-17-23-24 mars.

- **Centenaire menuiserie Cayre**
 - La commission culture et patrimoine a reçu Bertrand Cayre (30 janvier). Celui-ci devrait prêter les archives familiales pour numérisation.
 - La manifestation commémorative aura lieu pendant les journées européennes du patrimoine (20-22 septembre).

Questions diverses :

- Sur les conseils du **Service Territorial Routier**, une signalisation « Cédez le passage » sera placée de la VC 4 débouchant sur la RD 20 au lieu-dit Les Ayrals. Des panneaux correspondant à cette signalisation vont être commandés.

- Un devis relatif à l'étude de l'adressage communal a été demandé au SDAIL

- Monsieur ROQUES, électricien, viendra réparer l'éclairage de l'église dans la semaine.

Fin de la séance à 23 h 20